



ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?



Mémoire présenté par les YMCA du Québec
dans le cadre de la consultation sur le
renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse

Le 30 septembre 2015

Plein de vies

AXE D'INTERVENTION I: DE SAINES HABITUDES DE VIE.....	4
LES PRIORITÉS D'INTERVENTION DÉTERMINÉES PAR LE GOUVERNEMENT SONT-ELLES CELLES SUR LESQUELLES LA PROCHAINE POLITIQUE JEUNESSE DOIT S'ATTARDER AU COURS DES QUINZE PROCHAINES ANNÉES?	4
COMMENT LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES PARTENAIRES PEUVENT-ILS INFLUENCER LES HABITUDES DES JEUNES EN CE QUI CONCERNE L'ALIMENTATION, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, LES COMPORTEMENTS À RISQUE OU LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE?	4
QUELS SONT LES COMPORTEMENTS À RISQUE QUE LA PROCHAINE POLITIQUE JEUNESSE DEVRAIT ENCOURAGER À NE PLUS ADOPTER EN PRIORITÉ? ..	5
PROMOUVOIR LES RELATIONS INTERPERSONNELLES HARMONIEUSES, PAR EXEMPLE PAR LA LUTTE CONTRE LE SEXISME, LE RACISME ET L'HOMOPHOBIE, CONTRIBUE-T-IL À UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE TOUS LES JEUNES À L'ÉCOLE, SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET DANS LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL? DE QUELLE FAÇON?	5
QUELS SONT LES MEILLEURS MOYENS DE FAVORISER L'ACQUISITION DE SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES JEUNES?	6
AXE D'INTERVENTION II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES.....	8
LES PRIORITÉS D'INTERVENTION DÉTERMINÉES PAR LE GOUVERNEMENT SONT-ELLES CELLES SUR LESQUELLES LA PROCHAINE POLITIQUE JEUNESSE DOIT S'ATTARDER AU COURS DES QUINZE PROCHAINES ANNÉES?	8
PEUT-ON SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EN FAISANT DE L'ÉCOLE UN MILIEU DE VIE PLUS COMPLET ET PLUS STIMULANT POUR LES JEUNES? ..	8
LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À LA FOIS À FAIRE DE L'ÉCOLE UN MILIEU ATTRAYANT ET À STIMULER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ENVERS LEURS COMMUNAUTÉS ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE? SI OUI, COMMENT?	9
COMMENT FAIRE EN SORTE QUE PLUS DE JEUNES INTÈGENT À LEUR PLAN DE SCOLARISATION ET DE CARRIÈRE UN CHEMINEMENT DANS UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE?	10
QUELS SONT LES MEILLEURS MOYENS D'ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE CHEZ LES JEUNES?	10
AXE D'INTERVENTION III: DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR	12
LES PRIORITÉS D'INTERVENTION DÉTERMINÉES PAR LE GOUVERNEMENT SONT-ELLES CELLES SUR LESQUELLES LA PROCHAINE POLITIQUE JEUNESSE DOIT S'ATTARDER AU COURS DES QUINZE PROCHAINES ANNÉES?	12
QUELS SONT LES DÉFIS ET LES OCCASIONS QUE VOUS VOYEZ POUR LES JEUNES, DANS LE CONTEXTE OÙ LEUR ARRIVÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SE FERA À UN MOMENT OÙ UN GRAND NOMBRE DE TRAVAILLEURS ET DE TRAVAILLEUSES PRENDRONT LEUR RETRAITE?	12
COMMENT ASSURER LA PLUS GRANDE PARTICIPATION POSSIBLE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET COMMENT ASSURER QUE LEURS COMPÉTENCES SERONT RECONNUES ET VALORISÉES?	13
QUELS SONT LES RÔLES RESPECTIFS DU GOUVERNEMENT, DES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ ET DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES POUR ENCOURAGER LA CONCILIATION ENTRE LA FAMILLE ET LE TRAVAIL ET LES ÉTUDES?	14
QUELS SONT LES MEILLEURS MOYENS DE DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES?	14
AXE D'INTERVENTION IV: UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE	15
LES PRIORITÉS D'INTERVENTION DÉTERMINÉES PAR LE GOUVERNEMENT AU SEIN DE CET AXE D'INTERVENTION SONT-ELLES CELLES SUR LESQUELLES LA PROCHAINE POLITIQUE JEUNESSE DOIT S'ATTARDER AU COURS DES 15 PROCHAINES ANNÉES?	15
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE OU VOLONTAIRE EST-IL SUSCEPTIBLE D'ENCOURAGER, À TERME, LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES COMMUNAUTÉS ET LES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE?	15
QUELS SONT LES MEILLEURS MOYENS D'ENCOURAGER UN DIALOGUE OUVERT ET PRODUCTIF ENTRE LES GÉNÉRATIONS, ET QUELLES SONT LES TRIBUNES OÙ CE DIALOGUE PEUT AVOIR LIEU?	16
COMMENT PEUT-ON VALORISER LES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES, DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES OU D'ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES?	16
QUELS SONT LES MEILLEURS MOYENS D'ENCOURAGER L'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE PAR LES JEUNES?	17
CONCLUSION	18
AXE D'INTERVENTION I: DE SAINES HABITUDES DE VIE.....	18
AXE D'INTERVENTION II: UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES	18
AXE D'INTERVENTION III: DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR.....	18
AXE D'INTERVENTION IV: UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE	18

Forts de leur expertise, de leur présence au sein des communautés et de leur impact social durable, les YMCA du Québec sont un témoin quotidien des enjeux sociaux auxquels nos communautés sont confrontées, qu'il s'agisse de la croissance de l'obésité et de la sédentarité, du décrochage scolaire, du chômage des jeunes, de l'isolement, de l'intimidation et de l'exclusion, de l'intégration des nouveaux arrivants ou encore de l'itinérance.

Au YMCA, nous croyons que chaque jeune devrait avoir la chance d'atteindre son plein potentiel et de contribuer à sa communauté et à la société en général en ayant l'occasion d'être actif, d'apprendre, de créer des liens et de s'engager. Notre rôle est de les accompagner dans leur développement et de leur donner l'occasion de s'épanouir. Une étude d'impact du YMCA sur les jeunes qui participent aux programmes du YMCA réalisée au début de 2012 montre que le YMCA a un impact sur le cheminement de vie des jeunes, en termes de construction de la personne, de santé et d'activité physique, d'intégration et d'engagement social.

Selon nous, le gouvernement se doit de favoriser la création d'environnements favorables à la santé et la vie active, au développement des jeunes, à l'inclusion et à la cohésion sociale. En effet, nous sommes convaincus que le développement des jeunes passe par les quatre axes suivants:

- **encourager un mode de vie sain et actif;**
- **favoriser le développement personnel et l'autonomie;**
- **promouvoir la persévérance scolaire et la réussite éducative/professionnelle;**
- **développer le leadership, l'engagement et la participation citoyenne.**

À ce titre, nous sommes heureux de prendre part à cette démarche de consultation publique pour assurer le développement du plein potentiel et l'autonomie des jeunes de 15 à 29 ans au Québec. Pour le Québec, nous voyons des jeunes dynamiques et pleins de vie, qui se respectent et s'engagent, côtoient leurs aînés et réservent un accueil indéfectible aux différences. Concrètement, une jeunesse forte implique :

- **des jeunes actifs et en santé;**
- **des jeunes qui réalisent leur plein potentiel et réussissent;**
- **des jeunes autonomes;**
- **des jeunes engagés ayant un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté;**
- **des jeunes ouverts aux autres et qui tissent des relations harmonieuses.**

Il est primordial d'avoir une approche:

- **globale** du développement des jeunes pour en faire des citoyens qui contribuent pleinement à la société;
- **continue** auprès des jeunes et ce, même depuis la petite enfance, en les aidant dans la transition vers l'âge adolescent, puis vers l'âge adulte;
- **intégrée** avec les milieux scolaire, universitaire, privé, institutionnel, de la santé et communautaire;
- **participative** en impliquant les jeunes dans la recherche de solutions.

Vous voudrez bien trouver ci-après des recommandations formulées sur la base de notre expérience et de nos observations sur le terrain.

AXE D'INTERVENTION I: DE SAINES HABITUDES DE VIE

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Les saines habitudes de vie ont un impact sur la santé physique, le bien-être psychologique, les compétences sociales, les habiletés cognitives et la réussite scolaire. Elles devraient normalement s'acquérir dès le plus jeune âge, bien avant 15 ans tant par l'entremise des écoles, des camps, des maisons de jeunes ou encore du transport actif. C'est pour cette raison qu'il est important de reconnaître l'urgence d'agir pour aider nos jeunes à devenir des adultes en santé et à conserver de saines habitudes de vie tout au long de leur existence; ceci, en concertation avec les ministres responsables de l'Éducation (qui travaille trop souvent en silo), des Affaires municipales, des Transports, de la Famille et de la Santé et avec les municipalités.

Le gouvernement devrait également adopter des mesures favorisant l'acquisition par les jeunes d'une meilleure littératie physique¹ - soit un savoir-faire corporel qui englobe aussi bien les aptitudes physiques d'un individu que sa confiance en soi, sa motivation et sa disposition à vouloir rester physiquement actif tout au long de sa vie. Une telle mise en application requiert des interventions multisectorielles. Le gouvernement devrait donc mobiliser les différents acteurs, dont le secteur communautaire, autour de ce concept qui se traduit inévitablement par l'adoption de saines habitudes de vie en termes d'activité, de sommeil et de nutrition. Pour y parvenir, il faut agir tôt dès la petite enfance, mettre en œuvre des programmes de soutien, investir dans les infrastructures, mener des campagnes de sensibilisation, former des professionnels, etc.

Enfin, le gouvernement doit s'assurer d'atteindre tous les groupes de jeunes et prêter une attention particulière:

- aux adolescentes généralement moins actives;
- aux jeunes adultes de 16-24 ans (une catégorie d'âge pour laquelle un manque de services a été constaté);
- aux jeunes ayant une limitation fonctionnelle;
- aux jeunes ayant des besoins spéciaux;
- aux jeunes familles;
- aux jeunes plus à risque;
- aux jeunes immigrants qui ont tendance à être davantage exclus.

Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale?

Pour permettre aux jeunes d'adopter de saines habitudes de vie, les parents, la communauté, les organismes communautaires, les entreprises, les institutions scolaires et universitaires et les gouvernements ont tous un rôle complémentaire à jouer. En effet, favoriser des partenariats avec les milieux scolaire, universitaire, privé, institutionnel, de la santé et communautaire est également primordial pour assurer une approche holistique, une intervention en continuité auprès des jeunes et pour encourager la mise en commun des installations, le partage des ressources et des expertises, et le développement de programmes et services en partenariat.

La promotion d'un mode de vie sain passe par des actions visant à sensibiliser les jeunes à l'importance de bonnes habitudes alimentaires ou de l'activité physique. Il est important de promouvoir auprès des jeunes la pratique d'activités physiques et sportives:

- comme un plaisir: les plus récentes recherches en psychologie montrent qu'il faut présenter l'activité physique comme un moyen d'accroître son bien-être actuel; faire du sport pour le plaisir et l'équilibre personnel, et non pas pour la perte de poids ou l'apparence;

1 <http://veilleaction.org/fr/la-veille/activite-physique/2880-litteratie-physique-le-canada-en-tete-de-peloton-selon-un-rapport-americain.html>

Globalement, la littératie physique peut se décliner selon quatre volets: affectif (motivation, confiance, sens des responsabilités); physique (aptitude à pouvoir interagir dans des contextes aussi nombreux que différents); cognitif (connaissances et compréhension des bénéfices); et but fondamental (que ce soit un acquis pour la vie).

- comme un moyen de socialiser: être avec leurs amis, voilà ce qui importe aux jeunes avant tout. Ce point est d'autant plus important à l'heure où l'intimidation peut constituer une barrière importante à l'activité physique.

Quels sont les comportements à risque que la prochaine Politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité?

Il est difficile de prioriser tel ou tel comportement à risque. Notre approche est fondée sur le développement global de la personne et nous cibons davantage des acquis à développer que des comportements à éviter. Il convient selon nous d'accompagner les jeunes vivant des difficultés dans leur cheminement scolaire ou leur vie personnelle pour éviter qu'ils se désengagent du système scolaire et se démobilisent de la société. Comment?

- en les informant de certaines problématiques (suicide, troubles alimentaires, identité de genre, intimidation, etc.);
- en les sensibilisant aux risques encourus par les comportements qu'ils pourraient adopter (tabac, drogues, alcool, relations sexuelles non protégées, excès de vitesse, etc.);
- en orientant rapidement vers les ressources disponibles les jeunes les plus vulnérables qui souffrent de problèmes de pauvreté, de sous-emploi, d'exclusion sociale, de toxicomanie, d'alcoolisme et de santé mentale et physique (fugueurs, sans-abri, jeunes ayant des antécédents judiciaires, etc.);
- en les aidant dans la recherche d'hébergement permanent, d'emploi ou le retour aux études.

Mais il est surtout important de mettre en place des mesures qui sont autant d'occasions préventives à saisir pour permettre aux jeunes de se réconcilier au plus tôt avec leur milieu:

- en leur offrant des occasions de découvrir des activités en lien direct avec leurs intérêts et objectifs;
- en soutenant financièrement l'accès à des programmes donnant la chance à des jeunes issus de milieux défavorisés de vivre des expériences formatrices développant la confiance en soi, la sociabilité et les saines habitudes de vie;
- en créant de l'emploi pour les jeunes et en leur offrant des occasions d'assumer des responsabilités (développement de l'employabilité des jeunes, initiation à l'entrepreneuriat, formation, etc.);
- en prenant en charge des élèves qui se retrouvent temporairement exclus de l'école qu'ils fréquentent (enjeux reliés à l'intimidation, une faible confiance en soi, la dépression ou l'anxiété due au stress ou encore des problèmes de santé mentale plus graves);
- en soutenant les programmes de gestion de la colère et de résolution de conflits par la médiation;
- en offrant des programmes de justice alternative pour des jeunes contrevenants.

De façon générale, il est important d'offrir aux jeunes l'accès à des endroits sécuritaires, accueillants et spécialisés pendant les moments de temps libre et de vulnérabilité dans leur quotidien. Ces lieux doivent offrir des activités et divertissements constructifs, axés sur leurs intérêts, et des occasions de rencontrer des modèles adultes positifs inspirants et à l'écoute de leurs besoins. Le cadre de discussion entre les jeunes et les intervenants doit refléter une relation égalitaire, les jeunes devant être considérés comme intelligents et responsables. C'est ainsi que nous préviendrons l'isolement, la sédentarité et certains comportements à risque, comme l'intimidation, voire la criminalité et la toxicomanie.

Promouvoir les relations interpersonnelles harmonieuses, par exemple par la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie, contribue-t-il à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général? De quelle façon?

Le gouvernement doit faire en sorte que tout le monde se sente inclus, peu importe sa situation, y compris les nouveaux arrivants. En valorisant la diversité de sa population et l'égalité des membres de la communauté, le gouvernement jette les bases d'une province accueillante et axée sur la recherche de solutions pour mieux vivre ensemble et dans laquelle tout le monde trouve sa place. Parmi les façons d'y parvenir, on trouve:

- créer des ponts entre les jeunes de différentes communautés culturelles et favoriser la compréhension, l'échange et la communication entre eux;
- soutenir les programmes de lutte contre l'intimidation administrés par les organismes communautaires auprès des victimes et des «intimidateurs» et les offrir plus systématiquement aux écoles et aux parents;
- faciliter l'accès à différentes occasions d'apprentissage pour les jeunes issus d'un milieu défavorisé;

- offrir à tous des activités ou programmes financièrement accessibles qui permettent à chacun de s'épanouir;
- soutenir les initiatives d'accueil et d'accompagnement aux nouveaux arrivants;
- consulter les jeunes sur les enjeux sociaux touchant leurs communautés;
- donner aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs opinions et de partager leurs idées;
- soutenir des projets de sensibilisation visant à outiller les jeunes à vivre en harmonie avec les autres;
- offrir des occasions de rencontres intergénérationnelles;
- encourager des groupes ou des individus qui, par des actions concrètes ou dans leurs gestes quotidiens, contribuent au mieux-vivre ensemble;
- soutenir des initiatives «par et pour» les filles pour favoriser leur vie active, les outiller pour devenir des agentes de changement dans leur société et lutter contre le sexisme.

Une plus grande harmonie sociale entre les membres de la communauté permet une meilleure intégration et une participation active des jeunes dans leurs milieux de vie (école, travail, communauté).

Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes?

Nous proposons une vision axée sur trois valeurs:

- accessibilité des installations pour la pratique d'activités physiques:
 - accessibilité physique (proximité, accessibilité à pied, à vélo ou en transport en commun);
 - accessibilité financière (gratuité ou à bas prix, périodes d'entraînement libre; assistance financière pour les jeunes de milieux défavorisés, tarifs avantageux pour certaines clientèles (étudiants, jeunes familles, chercheurs d'emploi, etc.);
- inclusion, y compris des jeunes moins actifs (les jeunes filles en particulier, les nouveaux immigrants, les jeunes ayant un handicap, les jeunes familles, etc.);
- adaptabilité des installations et de la programmation (en fonction des saisons, de la diversité culturelle des usagers, du rythme de vie, des intérêts des jeunes).

Nous avons d'ailleurs contribué à la récente première Politique du sport et de l'activité physique de la Ville de Montréal adoptée à l'automne 2014 à la suite de la consultation publique de 2012-2013 et du Sommet Montréal physiquement active.² Cette politique qui repose sur quatre axes - aménager les milieux de vie, encourager le plein air et le transport actif, revaloriser le sport et ses événements, promouvoir les saines habitudes de vie - aborde notamment la question de l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes.

Le gouvernement devrait prendre exemple et adopter une politique structurante en matière de sport, de loisir et d'activité physique, accompagnée d'un plan d'action, comme l'a d'ailleurs récemment réclamé la Coalition québécoise sur la problématique du poids soutenu par plusieurs organismes québécois, incluant les YMCA du Québec, inquiets de la sédentarité des jeunes.³ C'est un appel à augmenter et maximiser les occasions pour les jeunes d'être actifs:

- dans leurs loisirs (encourager les jeunes à être à l'extérieur, offrir des milieux de vie stimulants et des infrastructures sécuritaires, accessibles à tous et adéquates au développement des jeunes, éliminer les obstacles au jeu actif, notamment dans les ruelles ou les rues peu passantes);
- à l'école ou l'université (faire découvrir et apprécier le plaisir de bouger en offrant de nombreuses occasions d'être physiquement actifs avec leurs amis (cours d'éducation physique, activités en dehors des cours, etc.));
- dans leurs déplacements (utiliser des modes de transport actifs pour se rendre à l'école ou à l'université, avoir des environnements agréables et sécuritaires pour tous).

² Mémoire présenté par les YMCA du Québec à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation Montréal, physiquement active, décembre 2012.

<http://www.ymcaquebec.org/getmedia/c9ebfdbbc-a8dc-4b93-8d73-8d38d49e2200/YMCA-publications-montreal-physiquement-active-FR.pdf>

³ Communiqué de presse - La sédentarité des jeunes inquiète plusieurs organismes: il est urgent d'investir en prévention ! - 9 juin 2015

<http://www.cqpp.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués-et-publications/260/la-sedentarite-des-jeunes-inquiete-plusieurs-organismes-il-est-urgent-d-investir-en-prevention>

Ensemble pour les générations futures – Mémoire présenté par les YMCA du Québec dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse – le 30 septembre 2015.

Les entreprises ont également un rôle à jouer auprès de leurs jeunes employés. Les entreprises ont de multiples possibilités qui s'offrent à elles: offrir des installations sportives sur l'heure du midi, organiser l'animation de cours de groupe, encourager l'abonnement dans un centre sportif en nouant des ententes corporatives, proposer des horaires flexibles, des promenades pendant l'heure du midi, prévoir des douches, des supports à vélo sécuritaires, favoriser le transport actif, etc. De même, les écoles ou les universités ont un rôle à jouer pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par le transport actif ou l'offre d'activité physique. D'autres initiatives, notamment pour interdire les boissons sucrées et énergisantes dans les établissements publics ou autres lieux fréquentés par les jeunes, doivent être soutenues.

AXE D'INTERVENTION II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Le gouvernement propose des avenues qui permettront effectivement d'augmenter la diplomation et l'atteinte de l'objectif ultime, la réussite pour tous. Cependant, le gouvernement devrait explorer davantage ou intégrer dans la Politique québécoise de la jeunesse:

- les partenariats entre l'école et la communauté qui ont fait leurs preuves;
- des conditions favorables à la consolidation des acquis et à l'innovation.

Le modèle de partenariat entre l'école et la communauté a en effet démontré toute son importance et sa capacité de déploiement. Des programmes fondés sur la recherche, formellement évalués et à capacité de développement national (Allô Prof, Fusion Jeunesse, YMCA Alternative Suspension) se sont avérés d'importants vecteurs de réussite, tout en s'adaptant aux réalités locales. Parallèlement, le travail des dernières années effectué par les instances régionales de concertation sur la persévérance et la réussite scolaire (comme Réseau Réussite Montréal) et les résultats des multiples expériences de ces dernières années doivent être pris en compte.

Il demeure tout aussi important de conserver, voire même bonifier le financement de mesures qui permettent aux écoles en milieux défavorisés de bénéficier d'appoints financiers avec lesquels elles peuvent contrer les écarts dus à leurs conditions socioéconomiques (stratégie d'intervention Agir autrement). Il est de plus nécessaire, comme le démontrent de nombreuses études, d'agir de façon préventive en matière de décrochage scolaire. Le début du secondaire s'avère la période charnière de transition favorisant la réussite scolaire. La lutte au décrochage est l'occasion idéale de réinventer les parcours scolaires pour mieux favoriser l'engagement des jeunes en soutenant les pratiques exemplaires.

Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes?

Les facteurs qui influent sur la persévérance scolaire sont multiples et variés. Si l'école parvient de nos jours à réaliser sa mission (éduquer, socialiser, instruire) auprès de la grande majorité des élèves, il reste que les taux de décrochage scolaire demeurent alarmants (20,8% sur l'île de Montréal, 17,8% dans l'ensemble réseau public du Québec)⁴. Pour réussir à augmenter les taux de diplomation, l'école ne peut plus assumer seule cette responsabilité, donnant ainsi vie à la devise «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». En mettant de l'avant des partenariats solides et fertiles, l'école s'adjoint des organisations qui viennent compléter sa mission. En s'ouvrant à l'expertise de groupes communautaires ou d'institutions parapubliques, en ouvrant ses portes aux partenaires, l'école se donne les moyens de réussir et d'accompagner le plus grand nombre sur le chemin de la réussite.

L'école demeure le principal milieu de vie du jeune du début à la fin de sa scolarité. C'est là que son identité sera forgée, qu'il acquerra aptitudes et savoirs qui feront de lui le citoyen de demain. En faisant de l'école un milieu inclusif, complet et stimulant, on s'assure de la réussite de tous. Comme le démontrent les chiffres sur le décrochage scolaire, ce ne sont malheureusement pas tous les élèves qui sont touchés par l'école actuelle. Les données démontrent qu'il faut prendre en considération les jeunes pour qui les actions universelles ne suffisent pas, qu'il faut cibler les jeunes aux prises avec différents facteurs de risque. Cette approche individualisée et balisée permet d'atteindre les jeunes qui pourraient potentiellement constituer les futures cohortes de décrocheurs. Il est important de maintenir les ressources fondées sur des accompagnements ciblés lors de périodes cruciales dans la vie d'un jeune permettant de toucher ces jeunes à risque, ainsi que les organisations qui œuvrent auprès de ces clientèles.

⁴ Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport, *Taux de sorties sans diplôme ni qualification, 2012-2013*.

Ensemble pour les générations futures – Mémoire présenté par les YMCA du Québec dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse – le 30 septembre 2015.

L'école, en partenariat avec les acteurs de la communauté, doit être en mesure de présenter une approche complète permettant d'accompagner et de qualifier tous les profils de décrocheurs, tels qu'élaborés par Janosz⁵:

- les discrets (40% des décrocheurs: milieux défavorisés, fonctionnels, rendement scolaire faible);
- les inadaptés (40% des décrocheurs, milieux défavorisés, problème de comportement, échec scolaire);
- les désengagés (10% des décrocheurs, fonctionnels, résultats dans la moyenne, désengagés);
- les sous-performants (10% des décrocheurs, fonctionnels, échec scolaire, désengagés).

Il est démontré que le sentiment d'appartenance est un important facteur de protection lorsqu'il est question de décrochage scolaire.⁶ Un jeune qui s'approprie et s'identifie à son milieu scolaire est un élève sur le chemin de la réussite. En faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes, la tâche en sera simplifiée car il est plus facile d'agir auprès des jeunes qui sont encore en milieu scolaire que de tenter de les y ramener lorsqu'ils auront décroché. Il est donc important de considérer l'apport de programmes qui ne se déroulent pas nécessairement à l'école mais qui ont pour objectif de ramener le jeune dans son milieu scolaire.

Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise? Si oui, comment?

Les activités parascolaires sont au cœur de l'émergence du sentiment d'appartenance et permettent de rejoindre des jeunes aux profils variés. Les activités sont nombreuses au niveau primaire mais se résument à quelques activités ponctuelles lorsqu'un jeune arrive au secondaire. Pour faire grandir et bonifier ce volet, il est impératif que le milieu scolaire poursuive le travail de partenariat amorcé avec le réseau communautaire. L'école est un milieu de vie qui, en s'appuyant sur différents partenaires, peut faire vivre l'idée de l'école communautaire, ouverte sur son milieu et qui ne se limite pas à une programmation entre ses murs.

Comme dit précédemment, notre vision du développement des jeunes et de leur potentiel s'articule autour de quatre axes.⁷ Ces quatre axes doivent imprégner le développement et l'animation de toutes les activités parascolaires. Le but ultime est d'amener un plus grand nombre de jeunes à s'impliquer dans des projets visant le développement de leur autonomie, de leur propre prise en charge et de leur leadership, ce qui, selon nous, contribuera grandement à l'amélioration de leur qualité de vie en général ainsi qu'à l'espoir qu'ils entretiennent face à l'avenir. Le fait d'être avec leurs amis compte encore une fois pour beaucoup dans la pratique d'activités sous toutes leurs formes. Il est donc important de lier l'activité parascolaire à l'occasion de réseauter.

Pourquoi ne pas ouvrir les installations aux jeunes du quartier pendant les périodes extrascolaires (incluant les journées pédagogiques ou les périodes de vacances scolaires)? Pourquoi ne pas organiser des activités récréatives comme les vendredis soirs ados au YMCA, qui leur donnent accès, gratuitement ou à coût minime, à une panoplie d'activités afin qu'ils puissent découvrir ce qui les intéresse? Il est primordial d'offrir des activités parascolaires qui s'adressent à tous plutôt qu'à une classe d'élèves ciblée (selon une bonne moyenne scolaire ou en sports d'élite). Les partenariats avec la communauté pourraient servir de prémisses à cette dynamisation des écoles lors des moments où les jeunes sont sous-stimulés.

Par ailleurs, afin de stimuler l'engagement des jeunes envers leur communauté et la société, il nous apparaît important de mettre de l'avant une culture philanthropique chez les jeunes. Les moyens d'action seraient de favoriser l'engagement dans des projets communautaires et d'offrir des occasions de bénévolat.

⁵ Janosz, M. et coll., *La typologie des décrocheurs potentiels*, 2006.

⁶ Réunir Réussir, *Agir ensemble pour la réussite éducative*, 2013.

⁷ Encourager un mode de vie sain et actif; encourager le développement personnel et l'autonomie; promouvoir la persévérance scolaire et la réussite éducative/professionnelle; développer le leadership, l'engagement et la participation citoyenne.

Comment faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique?

La formation professionnelle conserve l'image de la voie des perdants et de ceux qui ne peuvent réussir. Le gouvernement devrait investir davantage pour changer cette image, autant au niveau des élèves que de leurs parents: les jeunes connaissent peu cette voie qualifiante alors que les parents l'abhorrent. Compte tenu du manque crucial d'ouvriers qualifiés auquel le Québec devra faire face dans les prochaines années et sachant que 37% des postes vacants sur le marché du travail requièrent les compétences que confère le diplôme d'études professionnelles,⁸ il est vital de s'assurer que cette catégorie d'emploi puisse être valorisée et comblée.

Une meilleure connaissance des options professionnelles peut avoir une influence positive sur la persévérance scolaire d'un jeune. En montrant aux jeunes les perspectives d'avenir, les salaires avantageux et en insistant sur ce qui les intéresse, on parvient à aider ces jeunes à se projeter au sein du système scolaire. Les écoles secondaires, le réseau communautaire et les Carrefours jeunesse emploi pourraient jouer un rôle accru dans la valorisation de la formation professionnelle. Promotion générale, sensibilisation de catégories de jeunes ciblés, visites de centres de formation professionnelle, promotion des métiers et carrières, autant d'efforts qui devraient se faire de manière intégrée. Un effort concerté permettrait de rejoindre des catégories différentes de jeunes et d'élargir les champs d'action. Il est important de ne pas attendre que le jeune soit sur la voie du décrochage pour faire la promotion de la formation professionnelle; il est nécessaire d'agir tôt, soit dès la première année du secondaire.

Le mentorat, soit l'accompagnement par un adulte ou par un intervenant influent qui œuvre en accompagnement de jeunes ciblés, participe à cette mouvance de plus en plus présente en éducation et a le plus d'impact (Passeport pour ma Réussite, Zone 16-24, etc.). Il faut aussi encourager les premières expériences de travail et l'initiation à l'entrepreneuriat (stages, emplois d'été, bénévolat, coopératives jeunesse de travail/services, etc.). La création d'emplois destinés aux jeunes permet de leur offrir des occasions d'assumer des responsabilités, de développer leur employabilité et leurs compétences sociales. Nous devons aussi encourager la formation variée des jeunes (gardiens avertis, moniteurs de camp, surveillants-sauveteurs, etc.).

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes?

Vouloir prévenir le décrochage, c'est travailler à une meilleure insertion de ces jeunes au sein de leur milieu scolaire et social. En prévenant leur dérive, on évite qu'ils manifestent des comportements qui, non seulement nuisent à leur développement, mais aussi à la société toute entière. Le décrochage scolaire est multifactoriel, nécessitant des réponses multiples. Ainsi, il nous apparaît important de travailler sur les bases suivantes:

- agir tôt et en amont;
- agir de façon structurée;
- agir de façon diversifiée;
- agir auprès des parents;
- agir de façon concertée.

Il est essentiel d'offrir un accompagnement rapide et adéquat aux jeunes vivant des difficultés dans leur cheminement scolaire ou dans leur vie personnelle. Une étude importante⁹ souligne que le décrochage scolaire doit être vu comme l'aboutissement d'un processus graduel de baisse d'engagement scolaire en fonction des dimensions comportementale, affective et cognitive. Cette étude démontre que près du tiers des élèves connaissent une certaine baisse de l'engagement sur l'une ou plusieurs des trois dimensions. Les plus à risque de décrocher sont ceux dont l'engagement sur les trois dimensions tend à baisser dès 12 ans pour se retrouver à 16 ans avec un engagement global très faible. Isabelle Archambault, responsable de l'étude en question, considère qu'il est très important de faire attention à l'engagement des élèves dès le début du secondaire afin de maximiser l'engagement scolaire. C'est pourquoi la majorité des programmes de persévérance scolaire des YMCA du Québec interviennent tôt dès le primaire et visent la prévention. Nos programmes

⁸ Réseau Réussite Montréal, *Persévérance et réussite scolaires: la situation à Montréal*, édition 2015.

⁹ ARCHAMBAULT, Isabelle Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire: une approche centrée sur la personne pour prédire le décrochage (thèse de doctorat), Université de Montréal, 2006.

abordent la participation des jeunes dans nos activités comme des moments privilégiés où l'encadrement adéquat du jeune peut influencer sur ses comportements futurs. Les intervenants de nos programmes favorisent une réflexion sur les aspirations scolaires et accompagnent les participants pour qu'ils puissent mieux comprendre et modifier leur attitude envers l'école, tout en assumant leur comportement et les gestes qui sont parfois néfastes à leur réussite.

D'après nous, les programmes qui s'avèrent prometteurs répondent en général à des critères précis:

- un cadre expérimental rigoureux (une implantation de programmes basée sur la recherche, avec un encadrement et un suivi continus);
- des effets démontrés et mesurés (évaluation formelle et continue des programmes);
- des effets qui peuvent être reproduits (transfert des apprentissages et des expertises dans d'autres collectivités).

Ces programmes agissent sur les quatre ensembles de facteurs de protection reliés à la persévérance scolaire:

- antécédents familiaux (programmes d'éveil à la lecture, activités parents-enfants, etc.);
- caractéristiques personnelles (ateliers de contrôle de soi, estime de soi, programmes de réussite scolaire, etc.);
- habitudes de vie (saine alimentation, activités physiques, aide aux devoirs, etc.);
- entourage social (cercle d'amis ou de relations, engagement bénévole, échanges étudiants, etc.).

Nous croyons aussi qu'il est important d'offrir des occasions de découvrir des activités en lien direct avec leurs intérêts et objectifs. Une partie importante de nos interventions en persévérance scolaire visent à rendre accessible la pratique d'activités de loisirs tout en favorisant l'expérimentation, le développement personnel et l'intégration sociale des jeunes participants. En complémentarité à tous les autres volets, il est primordial d'inclure de façon continue des activités variées, notamment des activités sportives, ludiques et de loisirs. Les études démontrent notamment les apports bénéfiques du sport sur la construction d'une identité et sur la confiance en soi (réaction face au stress, esprit d'équipe, confiance aux autres, etc.).¹⁰

Le manque d'engagement du père ou de la mère dans la vie sociale et scolaire de son enfant, que ce soit dû à des heures de travail incompatibles, à un manque de supervision, à un désintérêt ou encore à une communication difficile avec le jeune, est un facteur de risque non négligeable. Dans un contexte de prévention et d'intervention auprès des jeunes qui présentent des signes de désengagement, il est essentiel d'inclure les parents lorsque c'est possible afin de favoriser davantage un changement et une amélioration chez le jeune. Lors de nos échanges avec les parents, une attention particulière sera portée sur les aspects positifs que nos intervenants dénotent chez nos participants. Les parents reçoivent très rarement de la rétroaction positive; cette mise en valeur du jeune vise à créer un impact positif au sein des relations familiales. Le contact avec le parent aboutit à l'occasion sur des demandes de soutien.

La concertation s'avère centrale dans la création d'un filet de sécurité autour du jeune. Il est important de soutenir la concertation et les programmes au fort potentiel de collaboration école-familles-communauté. Les services se doivent d'être organisés de manière intégrée, de faire en sorte que les milieux scolaire, communautaire, économique et institutionnel s'unissent pour que le jeune ne se retrouve pas en rupture de services. Cette concertation assure des approches et des programmations fertiles, collaboratives et complémentaires, tout en évitant le travail en silo et la contraction des dynamiques partenariales.

¹⁰ Wankel, L., *The Importance of Enjoyment to Adherence and Psychological Benefits From Physical Activity*, International Journal of Sport Psychology, 1993.

AXE D'INTERVENTION III: DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Les défis qui attendent la société québécoise (démographiques, économiques, etc.) nous obligent à repenser la place des jeunes sur le marché du travail et, de façon plus générale, dans la dynamique économique de notre société. Il faut impérativement que les jeunes soient outillés pour non seulement faire face à ces défis, mais aussi pour qu'ils soient les moteurs de la transformation.

Alors même que les acquis sociaux actuels ne sont peut-être pas à leur portée, ils doivent se soumettre aux engagements pris envers les générations qui les ont précédés. Cela représente un stress économique important, résultant entre autres de décisions prises par leurs aînés. Il nous apparaît de première importance d'impliquer les jeunes eux-mêmes dans la recherche de solutions, des réflexions jusqu'aux décisions.

Cela dit, le document de consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse semble poser adéquatement les priorités d'intervention liées aux défis de l'employabilité des jeunes.

Quels sont les défis et les occasions que vous voyez pour les jeunes, dans le contexte où leur arrivée sur le marché du travail se fera à un moment où un grand nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite?

Le départ à la retraite dans les prochaines années d'un grand nombre de travailleurs constitue en soi une opportunité pour les jeunes, dans la mesure où ceux-ci sont adéquatement préparés à occuper les postes laissés vacants, et que les milieux de travail sont ouverts à l'idée de les laisser y faire leur place. Une préparation adéquate des deux parties pourrait permettre à ceux qui arriveront sur le marché du travail de cheminer plus rapidement dans les organisations que la génération qui les a précédés.

Mais quelle est l'adéquation entre la formation des jeunes et les emplois qui seront laissés vacants par les retraites? Nombre de ces postes nécessitent une formation qualifiante qui n'a pas toujours su attirer les jeunes, particulièrement dans le cas de fonctions nécessitant une formation plus technique.

Dans un même temps, plusieurs des emplois les plus recherchés aujourd'hui n'existaient pas il y a 15 ans. Les jeunes qui terminent leurs études aujourd'hui ont eu à se préparer à des emplois qui n'existaient pas au moment où ils ont entrepris leurs études secondaires. Les études postsecondaires (formation technique comprise) se sont spécialisées à un niveau extrême, avec une pléiade de programmes d'études ayant chacun leurs préalables et leurs débouchés propres. Les jeunes doivent, de plus en plus tôt dans leur vie, faire des choix à l'égard de leur formation qui auront une influence sur leur cheminement professionnel. Le moment où un élève doit faire des choix qui influenceront sur le reste de sa vie n'est pas fondé sur sa maturité à faire ces choix. Le Québec se doit d'amener vers le marché du travail le plus de jeunes possible. Or, le soutien pour les guider dans leur choix et les aider à cheminer à travers les difficultés a eu tendance au cours des dernières années à perdre de son universalité. Il est primordial que tous les élèves soient accompagnés et que tous bénéficient des mêmes services d'orientation scolaire et professionnelle afin d'assurer que les plus à risque, ceux qui en ont le plus besoin, en profitent.

Selon le Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation du Conseil Supérieur de l'Éducation, «on admet qu'en général, bien peu de jeunes sont prêts à choisir un métier ou une profession et que cette incertitude n'est pas due à un manque d'intérêt. Pour se montrer intéressés, ils doivent d'abord mieux se connaître et se préparer à choisir leur futur métier ou leur future profession. Or, la plupart des jeunes du secondaire sont en voie de construction de leur identité, connaissent mal leurs aptitudes et sont peu informés des options professionnelles qui s'offrent à eux.»¹¹

¹¹ Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, Conseil Supérieur de l'Éducation, 2003-2004, p. 58.

De grands efforts ont été déployés depuis quelques années pour contrer le décrochage scolaire au Québec, et ces efforts semblent porter fruit. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM) par exemple, le taux de décrochage est passé de 33,1% en 2007-2008 à 25,6% en 2012-2013, une diminution de 7,5 points de pourcentage en cinq ans. Par contre, pour les jeunes familles désireuses de raccrocher ou de retourner sur les bancs d'école après un passage sur le marché du travail, surtout pour les jeunes chefs de famille monoparentale, l'accès difficile à une place en garderie et le coût de la garderie, même subventionnée, constituent une barrière importante voire infranchissable.

Au niveau des possibilités, on peut s'attendre à ce que les emplois liés aux technologies de l'environnement et des énergies renouvelables constituent une voie additionnelle vers le marché du travail pour les jeunes, de même que des opportunités pour les jeunes ayant la fibre entrepreneuriale. Encore faudra-t-il que le Québec, de façon générale, continue d'investir dans ces avenues.

Comment assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et comment assurer que leurs compétences seront reconnues et valorisées?

La participation au marché du travail des jeunes issus de l'immigration est un défi récurrent et complexe qui tient notamment à l'intégration des individus et des familles immigrantes à leur société d'accueil et aux capacités des entreprises et des organisations à gérer la diversité.

- Afin de faciliter cette participation, il est tout d'abord important d'intégrer les jeunes à des milieux de vie mixtes où ils pourront développer leur compréhension de leur société d'accueil en même temps qu'un réseau de contacts et de personnes ressources. Pour les plus jeunes, l'école joue ce rôle de milieu de vie. Pour les plus vieux et pour les familles, des ressources comme les centres communautaires, les maisons de jeunes, etc. sont vitales afin d'éviter un effet de réclusion et, à terme, d'exclusion.
- Le gouvernement doit inciter les employeurs à mettre en place des mesures pour favoriser l'embauche des jeunes issus de la diversité. Ces mesures doivent viser non seulement l'embauche, mais aussi, le maintien et l'ascension des jeunes immigrants et de la diversité à l'emploi.
- Les entreprises et les organisations communautaires jouent un rôle d'intégrateur si elles bénéficient de programmes qui favoriseront spécifiquement les jeunes issus de l'immigration, par exemple, des programmes de stages ou de mentorat. Ces programmes doivent toutefois être accompagnés de soutien afin de développer leur propre capacité de gestion de la diversité.
- Il serait aussi porteur de valoriser davantage l'engagement citoyen des jeunes au secondaire en tant qu'acquis professionnels. Cela faciliterait la reconnaissance des compétences professionnelles des jeunes immigrants et de la diversité.
- Plusieurs organisations communautaires ont également pour mission de favoriser l'intégration des personnes immigrantes, notamment des jeunes, dans les différentes sphères de la vie en communauté au Québec. Ces organismes sont souvent fragilisés par un financement de base insuffisant.
- Finalement, les jeunes issus de l'immigration et de la diversité doivent être davantage intégrés dans la fonction publique québécoise. Malgré de nombreuses initiatives, l'accès à l'égalité en emploi pour les jeunes de la diversité demeure toujours problématique. En 2012, les communautés culturelles représentaient seulement 6,5% de l'effectif total de la fonction publique. Pourtant, depuis 1999, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont visés par l'objectif gouvernemental d'embauche de 25% des membres des groupes cibles, et ce, pour les emplois réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires.¹² Le gouvernement doit se doter de mesures d'évaluation de ses programmes d'accès à l'emploi pour atteindre ses objectifs d'employabilité de la diversité.

¹² Bilan des programmes et des mesures «Accès à l'égalité à l'emploi au sein de la fonction publique québécoise 2001-2002 et 2011-2012».

http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/programmes_mesures/bilan_programmes_mesures_2002-2012.pdf

Ensemble pour les générations futures – Mémoire présenté par les YMCA du Québec dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse – le 30 septembre 2015.

Quels sont les rôles respectifs du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des établissements collégiaux et universitaires pour encourager la conciliation entre la famille et le travail et les études?

Les jeunes ont souvent un parcours professionnel atypique constitué d'une succession ou d'un mélange de travail occasionnel, contractuel ou à temps partiel, avec des horaires brisés ou irréguliers, parfois de soir. À cela s'ajoutent régulièrement des études. Cette situation peut devenir particulièrement complexe s'il s'y ajoute la naissance d'un enfant.

À titre d'exemple, les services à la famille comme les garderies sont rares à pouvoir répondre à leurs besoins, et le statut précaire des jeunes parents leur interdit souvent l'accès à des programmes d'avantages sociaux complets tels que ceux offerts à leurs aînés (soutien complémentaire pour congés de maternité, par exemple). Les jeunes parents pourraient également concilier plus facilement travail, famille et études si les entreprises et les organisations qui les embauchent leur donnaient un accès plus facile à des horaires fixes ou prévisibles.

Également, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à devoir concilier famille, travail et études. Pour cette raison, le gouvernement doit prendre en considération les besoins particuliers des jeunes femmes dans ses politiques de conciliation.

Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes?

Il est important que les moyens mis en œuvre pour favoriser l'employabilité des jeunes soient multiples et adaptés à cette clientèle. Ils doivent s'inscrire dans une stratégie d'accompagnement à long terme et dans un continuum de moyens. Développer l'employabilité des jeunes va bien au-delà d'une formation académique ou technique appropriée au marché du travail.

Dès l'école secondaire et dans les ressources communautaires, il faut mettre de l'avant une approche qui oriente le jeune et lui permet de se découvrir lui-même, de mieux connaître ses forces et ses capacités, ses intérêts et ses limites. Il faut lui permettre d'explorer le monde du travail, ses différentes possibilités et les chemins et la formation qui mènent aux diverses professions. Des expériences de pré-employabilité comme les coopératives jeunesse de services (CJS) ou l'engagement communautaire peuvent servir de catalyseur dans cette démarche de découverte et d'exploration. Elles sont aussi l'occasion de développer certaines aptitudes de base fort utiles dans le monde du travail. Une approche d'autonomisation, comme celle adoptée dans les CJS ou dans un programme d'engagement écocitoyen comme C-Vert, permet même aux jeunes de développer leur créativité, leur leadership et leurs aptitudes à l'entrepreneuriat.

Nous devons également nous inspirer de programmes novateurs financés par le gouvernement qui nous viennent de chez nos voisins comme YouthBuild,¹³ un programme alternatif d'éducation pour les 17 à 24 ans sans emploi: les étudiants construisent ou réaménagent des logements pour les sans-abri et les personnes à faible revenu dans diverses communautés. Après avoir obtenu leur diplôme du programme, les étudiants ont accès à des ressources et des possibilités pouvant les aider à progresser dans la carrière qu'ils ont choisie, à poursuivre des études postsecondaires, à développer des acquis et à devenir des modèles à suivre à l'échelle locale et nationale.

Les programmes de stages et de mentorat dans les organisations et entreprises ont toujours constitué des moyens efficaces pour permettre aux jeunes d'explorer plus profondément les réalités, les défis et les possibilités des différents secteurs d'emploi. Nous croyons qu'il serait pertinent et efficace de développer davantage ces deux approches, autant pour favoriser l'employabilité que l'entrepreneuriat des jeunes. L'accent devrait sans doute être mis sur les secteurs d'emploi émergents (environnement, énergies renouvelables, technologie de l'information, etc.), mais sans s'y limiter. L'approche du mentorat est particulièrement intéressante pour concrétiser les intentions d'entreprendre des jeunes.

Enfin, nous croyons qu'il est essentiel d'assurer une universalité des approches de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes, afin d'inclure les jeunes qui en ont le plus besoin.

¹³ <http://www.ymcanyc.org/association/classes/youthbuild>

AXE D'INTERVENTION IV: UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des 15 prochaines années?

Un des rôles de la Politique québécoise de la jeunesse est de s'assurer que la société québécoise accueille l'apport de tous les jeunes, de tous les milieux et classes sociales et de toutes les origines.

Rappelons qu'environ 1 Montréalais sur 10 vit de l'aide sociale, dont 46 500 enfants par mois.¹⁴ Par ailleurs, 40,8% de la clientèle des banques alimentaires de Montréal a moins de 17 ans.¹⁵ La vision de la participation citoyenne du gouvernement doit prendre en considération ces réalités préoccupantes. La Politique doit aussi reconnaître les besoins particuliers des jeunes immigrants et les aider à s'intégrer dans leur nouveau milieu de vie et contribuer à la santé de leurs communautés locales. Ainsi, c'est en assurant l'inclusion des jeunes les plus défavorisés et en leur donnant une voix que le Québec formera la relève d'aujourd'hui et de demain.

À l'âge de 18 ans, les jeunes acquièrent le droit de voter et de se porter candidats lors d'élections. Cette étape est importante dans leur vie. Par contre, ils sont de moins en moins nombreux à voter aux élections, et leur taux de participation est encore plus bas lorsque vient le temps de faire le saut en politique. Ainsi, le gouvernement doit inclure et préparer les jeunes aux instances décisionnelles, ainsi que multiplier les occasions de participer aux instances de gouvernance à tous les paliers, du local au national, en passant par le régional.

Face aux enjeux démographiques du Québec, la participation citoyenne des jeunes est un défi important à relever pour notre société. Le poids démographique des jeunes par rapport à leurs aînés diminue. Ainsi, il faut redoubler d'efforts pour mobiliser les jeunes vers une citoyenneté plus active.

L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise?

L'engagement bénévole ou volontaire est susceptible d'encourager la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise. Ces occasions d'engagement doivent créer un plus grand sentiment de communauté et d'appartenance, et susciter l'engagement des jeunes. Les jeunes sont tournés vers l'avenir. Ainsi, nous devons leur offrir des occasions de contribuer au mieux-être de leur communauté par des gestes concrets et de développer leur confiance, leur empathie envers les autres et leurs compétences en leadership en leur confiant des responsabilités. Ces occasions doivent être accessibles tôt dans la vie de tous les jeunes, y compris ceux issus de milieux ou de familles moins favorisées et dans leur environnement proche (école, centre communautaire ou de loisir local, etc.)

Par ailleurs, le manque d'inclusion et la faible participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration sont de plus en plus préoccupants. La majorité (53,9%) des familles avec enfants habitant l'île de Montréal sont immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents.¹⁶ De plus, 85% des immigrants récents du Québec sont établis dans le Grand Montréal.¹⁷ Pour cette raison, il est important de créer des liens entre les jeunes de différentes communautés culturelles et de favoriser l'échange entre eux afin qu'ils puissent mieux vivre ensemble. Il est aussi essentiel de créer des programmes de participation citoyenne réfléchis en fonction des jeunes immigrants, répondant ainsi aux questions et aux réalités que vivent ces derniers à leur arrivée au Québec.

¹⁴ Vision mondiale et Citoyens pour un politique juste.

¹⁵ Bilan Faim 2013, Moisson Montréal.

¹⁶ Famille Québec, Un portrait statistique des familles au Québec (2011).

¹⁷ Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu?

La confiance et les habiletés nécessaires à la participation citoyenne s'acquièrent progressivement par l'habitude. Pour cette raison, le gouvernement doit offrir plus d'occasions aux jeunes pour acquérir des connaissances sur le fonctionnement des institutions démocratiques et leur transmettre une meilleure compréhension du système politique. Les plateformes technologiques modernes pourraient certainement être utilisées de façon plus efficace à cet effet. Les jeunes eux-mêmes, soutenus par des ressources adéquates, pourraient prendre en charge une part importante de cette initiative.

Il est important de multiplier les occasions d'apprentissage avec des modèles adultes positifs dans un cadre ludique (camps de jour et de vacances, programmes après l'école, maisons de jeunes, activités parascolaires...) et y faciliter l'accès pour les jeunes issus d'un milieu défavorisé. Les adultes peuvent aussi jouer un rôle significatif, un rôle de modèle ou même de mentor plus tard dans le cheminement des jeunes. Le gouvernement pourrait soutenir des initiatives de partenariats intergénérationnels qui auraient comme objectif d'outiller les jeunes dans le développement de projets collectifs et engagés.

Un dialogue ouvert et productif entre les générations est possible lorsque les jeunes et les adultes entreprennent les projets collectivement et se partagent le pouvoir décisionnel. Mais le gouvernement doit aussi mieux préparer et outiller les organisations à accueillir des jeunes dans leurs rangs. C'est ainsi qu'une représentation équitable des jeunes dans les instances du pouvoir sera possible.

On pense notamment ici à des instances comme le Forum jeunesse de l'île de Montréal ou l'Institut du Nouveau Monde, à des programmes d'éducation à la citoyenneté comme Électeurs en Herbe, des programmes de leadership comme le Sommet de l'engagement jeunesse du YMCA ou à des collectifs qui participent à des événements nationaux ou internationaux comme les Forums sociaux mondiaux.

Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles?

Le gouvernement doit soutenir des projets de sensibilisation et d'engagement visant à outiller les jeunes à devenir des agents de changement. Ces derniers doivent avoir davantage d'occasions pour coopérer et pour participer avec leurs aînés aux instances décisionnelles. Rappelons que les adultes ont aussi la responsabilité de développer le plein potentiel des jeunes en favorisant leur accueil et leur inclusion dans les lieux de décision et d'action.

Pour valoriser les comportements écoresponsables, la Politique jeunesse devrait:

- offrir aux jeunes des opportunités de découvrir et comprendre les enjeux environnementaux et sociaux;
- consulter les jeunes sur les enjeux sociaux et environnementaux touchant leurs communautés, leurs régions et leur génération;
- favoriser les occasions et les forums où les jeunes peuvent échanger avec les personnes influentes et les résidents de leurs communautés sur les enjeux locaux;
- appuyer des programmes d'engagement environnemental et de responsabilisation sociale, menant à des actions et des résultats concrets dans la communauté (Éco-quartiers, C-Vert, classes nature, etc.);
- encourager la participation des jeunes à des délégations, à des événements provinciaux, nationaux et internationaux (les Forums sociaux mondiaux);
- continuer à encourager et récompenser des groupes de jeunes ou des jeunes qui, par des actions concrètes ou dans leurs gestes quotidiens, contribuent au mieux-être de la communauté.

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes?

Pour favoriser l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes, le gouvernement doit soutenir des programmes offerts aux jeunes pour développer leurs compétences sociales, leurs habiletés de leadership et leurs aptitudes à la résolution des conflits, et les outiller pour qu'ils deviennent des agents de changement dans leur communauté.

Cependant, le développement et l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle ne seront possibles que si les jeunes ont accès à des endroits sécuritaires, inclusifs et divertissants. Ce besoin est d'autant plus criant pour les jeunes en difficulté et vulnérables.

Les jeunes communiquent de façon spontanée, virale et explosive. Le système démocratique et les processus de consultation citoyenne doivent s'adapter à cette nouvelle génération et à ses méthodes d'expression. Il doit alors valoriser les endroits informels comme lieux d'expression de notre démocratie pour les jeunes et les multiplier. Pour ce faire, le gouvernement pourrait:

- créer davantage d'espaces dédiés aux jeunes, sécuritaires et inclusifs pour tous (immigrants, autochtones, vivant avec un handicap, etc.);
- favoriser les consultations itinérantes, par exemple dans les maisons de jeunes;
- vulgariser l'information pour la rendre accessible aux jeunes;
- utiliser davantage Internet et les technologies de l'information pour rejoindre, toucher et engager les jeunes;
- favoriser le développement des réseaux virtuels de jeunes;
- valoriser la diversité des formes d'expression, notamment par les arts.

Il faut également offrir aux jeunes l'occasion de poser des gestes concrets, d'agir et de laisser leurs traces à des échelles variées, dans leurs milieux de vie d'abord, dans leurs écoles et les organisations qu'ils fréquentent, dans leurs communautés et au-delà. D'ailleurs, le gouvernement doit impliquer les jeunes dans la recherche de solutions actuelles et accorder une attention particulière à ceux qui sont issus de l'immigration.

CONCLUSION

Le gouvernement se doit de favoriser la création d'environnements favorables et l'aménagement de milieux de vie propices à la santé et à la vie active des jeunes, à leur développement et à leur participation citoyenne, à l'inclusion et à la cohésion sociale. Il doit offrir un filet social pour les jeunes en difficulté, en soutenant les alternatives à la rue, les milieux complémentaires à l'école et à la maison, et la présence d'adultes représentatifs. En résumé, les YMCA du Québec formulent les recommandations suivantes:

Axe d'intervention I: De saines habitudes de vie

- Adopter des mesures favorisant l'acquisition d'une meilleure littératie physique chez les jeunes.
- Promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives comme un plaisir et un moyen de socialiser.
- Adopter une politique structurante en matière de sport, de loisir et d'activité physique.
- Offrir des environnements sécuritaires avec des modèles adultes positifs.
- Promouvoir l'harmonie sociale dans la communauté.
- Rejoindre les jeunes traditionnellement exclus.
- Aider les immigrants à s'intégrer dans leur nouveau milieu.
- Informer et sensibiliser les jeunes aux risques encourus.
- Mettre en place des mesures préventives pour permettre aux jeunes de se réconcilier au plus tôt avec leur milieu.

Axe d'intervention II: Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires

- Encourager le modèle de partenariat entre l'école et la communauté.
- Soutenir et bonifier l'offre d'activités parascolaires.
- Diversifier et valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes et de leurs parents.
- Soutenir et consolider la mise en place de programmes de lutte contre l'intimidation.
- Lutter contre le décrochage scolaire.
- Cibler les jeunes aux prises avec différents facteurs de risque.
- Financer des programmes spécifiques dans les écoles en milieux défavorisés.
- Agir tôt, dès la naissance, de façon structurée, diversifiée, concertée, et aussi auprès des parents.

Axe d'intervention III: Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

- Améliorer l'orientation professionnelle et investir dans les nouveaux métiers.
- Soutenir financièrement les programmes d'intégration des individus et des familles immigrantes.
- Améliorer la capacité des entreprises et des organisations à gérer la diversité.
- Adapter les horaires de travail aux réalités des jeunes d'aujourd'hui.
- Mettre de l'avant des approches directrices qui permettent aux jeunes de se découvrir.
- Offrir des occasions aux jeunes d'explorer le monde du travail.
- Favoriser l'entrepreneuriat des jeunes.

Axe d'intervention IV: Une citoyenneté active et plurielle

- Accueillir l'apport de tous les jeunes, de tous les milieux, de toutes les classes sociales et de toutes les origines.
- Encourager la participation aux instances décisionnelles.
- Favoriser l'engagement bénévole ou volontaire.
- Donner accès à des endroits sécuritaires, inclusifs et divertissants et des occasions d'apprentissage.
- Aider les jeunes immigrants à s'intégrer dans leur nouveau milieu.
- Encourager le mieux-vivre ensemble en créant des ponts entre communautés.
- Outiller les jeunes à devenir des agents de changement.
- S'adapter aux méthodes d'expression de la nouvelle génération.

Pour bâtir une jeunesse forte, c'est-à-dire en santé, autonome, active et engagée, nous sommes d'avis que le gouvernement doit reconnaître la collaboration des organismes communautaires qui interviennent auprès des jeunes directement dans leur milieu de vie et encouragent la transition de ces derniers vers l'autonomie.

En effet, les changements sociaux survenus dans les dernières décennies ont amené les organismes à faire face à de nouvelles populations, à une forte hausse des demandes, à des situations plus complexes, requérant des services plus importants, sans pour autant voir leurs ressources augmenter. Les organismes communautaires sont enracinés dans leur communauté. Ce sont des lieux de rencontre, de socialisation, de proximité et de mobilisation qui génèrent un grand sentiment de communauté et d'appartenance chez les jeunes participants. Ils viennent en aide aux jeunes les plus vulnérables de la société et ils jouent un rôle préventif essentiel dans la qualité de vie des jeunes:

- par ce qu'ils font (aide, soutien, accompagnement);
- par la manière dont ils le font (en impliquant les personnes, en renforçant leur potentiel, en leur redonnant une place, en gérant efficacement et de façon appropriée les fonds qui leur sont confiés);
- par ce qu'ils sont (participatifs, démocratiques, transparents, inclusifs).

Selon des études disponibles sur le site Internet d'Imagine Canada,¹⁸ le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif représente en moyenne 8,1% du PIB du Canada, ce qui est supérieur à la contribution de l'industrie du commerce de détail et proche de celle du secteur des mines, de l'extraction de pétrole et de gaz. Deux millions de Canadiens sont employés par le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif. Aux YMCA du Québec, nous nous fions à 1 500 employés et 1 500 bénévoles pour nous aider dans la réalisation de notre mission. Le soutien du gouvernement du Québec à l'action des organismes communautaires reconnus passe par la reconnaissance de leur rôle dans l'identification des besoins et des priorités des communautés et dans la recherche et l'application des solutions, le soutien au financement de la mission et des infrastructures des organismes et l'appui à la collaboration entre organismes.

¹⁸ <http://sourceosbl.ca/recherche-et-impact/impact-dusecteur#1>

À propos des YMCA du Québec

Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance unique dont la mission est de bâtir des communautés plus fortes en offrant des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous. Notre promesse: promouvoir un mode de vie sain, cultiver le potentiel des jeunes et favoriser la responsabilité sociale.

Depuis la date de l'ouverture du premier YMCA en Amérique du Nord à Montréal en 1851, nous apportons des changements positifs grâce à notre présence et nos partenariats. Le YMCA est synonyme d'une approche globale en santé, tant physique que mentale. Nous nous préoccupons de toutes les étapes de la vie depuis la petite enfance aux aînés. Il est aussi synonyme d'inclusion, de bienveillance et de communauté. Chaque année, les YMCA du Québec desservent plus de 120000 personnes à travers le Québec, dont plus de 35000 enfants et jeunes. Nous faisons partie d'un réseau canadien comptant 49 Associations YMCA et d'un réseau mondial établi dans plus de 124 pays qui a fait du développement des jeunes une priorité.

Nous collaborons avec plusieurs centaines de partenaires des milieux scolaire, institutionnel, communautaire et du monde des affaires. Nous siégeons à une quarantaine de tables ou d'initiatives de concertation. Nous sommes membres et partenaires de plusieurs organismes, comités et initiatives, dont le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal (FJIM), la Coalition québécoise sur la problématique du poids ou encore Montréal physiquement active.

Aujourd'hui, le YMCA a une présence physique étendue sur le territoire au Québec. Nos opérations actuelles comprennent: 10 centres communautaires et sportifs, 8 garderies et jardins d'enfants, 5 Zones jeunesse pour les 12 à 17 ans, des camps de jour, un camp de vacances à Saint-Sauveur, une école internationale de langues, une résidence pour les populations vulnérables, divers points de service où nous livrons une gamme de programmes d'échanges et de persévérance scolaire.

Quelques exemples YMCA:

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Les Zones jeunesse du YMCA créent un milieu propice à la valorisation personnelle, à l'acquisition d'aptitudes sociales et à la promotion du respect des autres. Les Vendredis soirs ados du YMCA donnent accès, gratuitement ou à coût minime, à des activités afin que les jeunes fassent la découverte de ce qui les intéresse. *Impact: Au lieu de traîner dans la rue, 3500 adolescents fréquentent nos Zones jeunesse et 300 ados profitent chaque semaine des Vendredis soirs ados rien qu'au YMCA Cartierville.*

SOUTIEN SCOLAIRE

YMCA Alternative Suspension

YMCA Alternative Suspension permet aux jeunes temporairement suspendus de leur école de transformer ce temps de suspension en une expérience positive en vue d'une réintégration harmonieuse à la vie scolaire et sociale. *Impact: 2000 jeunes par année reçoivent du soutien grâce à nos points de services d'Alternative Suspension. Une récente étude démontre une réduction de 80% du nombre de jeunes ayant reçu des suspensions additionnelles et une baisse de 50% du nombre de mesures disciplinaires reçues suite à leur séjour.*

Passeport pour ma réussite

Le programme Passeport pour ma réussite offre un soutien qui permet à une grande proportion de jeunes participants de terminer avec succès leurs études secondaires, de poursuivre des études postsecondaires et de s'engager activement dans le développement de leur future carrière. Le programme vise à accroître les taux de rétention et de réussite des élèves les plus vulnérables dans les communautés qui sont plus à risque en offrant 4 volets de soutien (académique, mentorat, psychosocial et financier). *Impact: l'année dernière, 120 élèves du secondaire du quartier Pointe-Sainte-Charles ont terminé leur année scolaire avec succès et se sont engagés activement dans le développement de leur avenir.*

Zone 16-24

La Zone 16-24 à Saint-Léonard vise la création d'un espace destiné aux jeunes de 16 à 24 ans sous la forme d'une maison des jeunes regroupant différents volets (occupationnel, développement de compétences, orientation scolaire et professionnelle) avec un objectif ultime de persévérance scolaire. *Impact: La Zone a accueilli entre décembre 2014 et mai 2015 une moyenne de 69 différents jeunes par mois et plus du quart se sont engagés dans des activités structurées par la suite.*

Programme de transition vers le secondaire – Y-Pod

Le programme Y-Pod est un volet du programme Diversion visant à faciliter la transition des enfants de l'école primaire vers l'école secondaire. Il prépare les jeunes de 10 à 12 ans à leur passage à l'école secondaire, tout en contribuant au développement de leurs habiletés sociales. *Impact: Les jeunes participants finissent le programme Y-Pod avec des outils et des connaissances qui les rendent davantage prêts pour la rentrée.*

PROGRAMME DE JUSTICE ALTERNATIVE

Impact

Depuis 1980, le programme Impact, centré prioritairement sur la notion de réparation, favorise la mise en place de mécanismes alternatifs et informels de règlement des conflits. Il vise à susciter chez les jeunes contrevenants de 12 à 17 ans une prise de conscience et de responsabilité vis-à-vis des préjudices causés par leurs gestes envers la communauté ou envers un de ses membres. Le programme prône une approche collaborative impliquant la société, la communauté, les familles, le système judiciaire, les jeunes et les victimes pour aider à réparer, réhabiliter et réintégrer les personnes concernées. *Impact: Chaque année, Impact réduit le nombre de récidives et permet à plusieurs centaines de jeunes de se réconcilier avec leur milieu.*

VOYAGES ET ÉCHANGES CULTURELS

Échanges Jeunesse Canada YMCA

Échanges Jeunesse Canada YMCA offre à des groupes scolaires ou communautaires composés de 10 à 30 participants de 12 à 17 ans la possibilité de vivre une expérience d'échange avec des groupes d'une autre province canadienne. *Impact: Des centaines de jeunes ont ainsi acquis des compétences en communication et en travail d'équipe dont ils bénéficieront pendant toute leur vie.*

PROGRAMMES DE LEADERSHIP ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Sommet de l'engagement jeunesse (13-19 ans)

Des dizaines de jeunes âgés de 13 à 19 ans participent chaque année au Sommet de l'engagement jeunesse au Camp YMCA Kanawana à Saint-Sauveur-des-Monts, une activité organisée par des jeunes avides de changements sociaux. *Impact: Des dizaines de jeunes ont développé leurs habiletés en leadership mobilisateur, leur esprit d'équipe et de coopération et se sont outillés pour mieux s'engager dans leur communauté.*

C-Vert

Le programme C-Vert propose à des jeunes de 14 à 16 ans différents ateliers sur l'environnement et l'écologie ainsi que des expéditions en nature. Les jeunes mettent ensuite en pratique ce qu'ils ont appris en menant eux-mêmes des actions environnementales. *Impact: Des dizaines de jeunes ont ainsi créé un lien avec la nature, participé à des projets de développement durable, joué un rôle actif dans leur communauté, et sont devenus des leaders.*

Collectifs de la société civile québécoise

Depuis 2008, le YMCA, en partenariat avec UNI-Alter, a organisé plusieurs Collectifs de la société civile québécoise afin de permettre à des groupes d'étudiant(e)s et des membres de la société civile de participer à différentes rencontres internationales comme les Forums sociaux mondiaux ou les grandes conférences internationales. *Impact: En organisant de tels collectifs, le YMCA permet à des citoyens qui souhaitent vivre l'expérience altermondialiste de développer une meilleure compréhension des problématiques mondiales, pour ensuite s'engager concrètement ici pour leur communauté.*

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

Coopérative jeunesse de travail (12-17 ans)

Les Coopératives jeunesse de travail sont de petites entreprises de travail fondées sur le modèle coopératif et gérées par des jeunes motivés à se créer un emploi et à s'initier à l'entrepreneuriat collectif, au fonctionnement démocratique d'une coopérative de travail et aux rouages du marché du travail. *Impact: Des dizaines de jeunes de 12 à 17 ans ont offert divers services au sein de la communauté, tels que peinture, entretien ménager, distribution de dépliants, etc. et ont développé des compétences qui les aideront par la suite à s'intégrer sur le marché du travail.*

Emplois d'été Échanges étudiants (16 ans et plus)

Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA permet aux jeunes d'acquérir une précieuse expérience de travail et de vivre une expérience culturelle de 6 semaines. Des coordonnateurs locaux sont embauchés par l'entremise de la province dans chaque communauté où sont recrutés des jeunes afin d'assurer aux participants la meilleure expérience possible. *Impact: Des centaines de jeunes de 16 à 17 ans vivent leur première expérience d'emploi. De nombreux jeunes adultes occupent pour l'été des postes de confiance où ils jouent le rôle d'agents de liaison entre les participants et leur communauté.*

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Parce que chacun a le droit de se faire du bien, quelle que soit sa situation financière, les YMCA du Québec ont instauré la politique «Accès pour tous». *Impact: En 2014, plus de 1650 jeunes qui, autrement, n'y auraient pas eu accès ont pu participer à nos programmes d'activité physique grâce à 220000 dollars en aide financière accordée par le YMCA.*

PRÉVENTION À L'ITINÉRANCE

Les intervenants communautaires du programme Premier arrêt offrent des services de première ligne aux personnes vulnérables qui arrivent, transitent ou gravitent dans les environs de la gare d'autocars. *Impact: 500 personnes vulnérables interceptées à la gare échappent aux risques de la rue (itinérance, recrutement à des fins criminelles).*

INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dans plusieurs grandes villes au Canada, le YMCA accompagne et soutient les nouveaux arrivants dans leurs démarches pour s'installer dans leur nouvelle vie (centre de ressources, séances d'information, aide à la recherche d'emploi, évaluation du niveau de langue). *Impact: Notre Résidence YMCA (en partenariat avec le CSSS de la Montagne) a accueilli, hébergé et offert des ressources à des dizaines de milliers de demandeurs d'asile arrivés à Montréal. Nos centres YMCA comme le YMCA Saint-Laurent accueillent de nombreux jeunes immigrants dans leurs programmes les aidant dans leur intégration à leur société d'accueil.*